

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 11 juin 2024, le Comité Syndical du S.I.V.U de Gendarmerie d'Irigny s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9

Titulaires présents : 6

Suppléant présent : 1

Date de la convocation : 4 juin 2024

Publié le : 18 juin 2024

Secrétaire de séance : Pierre VERD

Etaient présents :

Commune de Charly : M. Michel FOURNIER
M. Marc DEGRANGE

Commune d'Irigny : Mme Blandine FREYER
M. Pierre VERD

Commune de Vernaison : M. Julien VUILLEMARD
M. Daniel SEGOUFFIN

Commune de Millery : Mme Françoise GAUQUELIN

Etaient excusés :

Commune de Charly : M. Olivier ARAUJO

Commune d'Irigny : M. Christophe DARCY
pouvoir remis à Mme Blandine FREYER

Commune de Millery : M. Jean-Dominique SOTTET
pouvoir remis à Mme Françoise GAUQUELIN

Objet : Affectation des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2023

Nous constatons que le Compte Administratif présente :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 387 189,83 € constitué par le résultat de l'exercice 2023.
- un excédent d'investissement cumulé de 158 558,39 € constitué par le résultat de l'exercice 2023.

Je vous propose d'affecter les résultats de l'exercice comme suit :

145 000,00 € en report à nouveau sur la section de fonctionnement,

242 189,83 € en réserve au compte 1068,

158 558,39 € en report à nouveau sur la section d'investissement.

LE COMITE SYNDICAL**SUR PROPOSITION DE SA PRESIDENTE****APRES EN AVOIR DELIBERE****A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

DECIDE d'affecter les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2023 comme suit :

- l'excédent de la section de fonctionnement de 387 189,83 € est reporté comme suit :
 - 145 000,00 € au compte 002 de la section de fonctionnement
 - 242 189,83 € au compte 1068 de la section d'investissement
- l'excédent de la section d'investissement de 158 558,39 € est reporté au compte 001.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus**

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Blandine FREYER